

Source : https://www.nouvelobs.com/coronavirus-de-wuhan/20230331.OBS71607/reintegration-des-non-vaccines-si-on-n-oblige-plus-les-soignants-on-n-oblige-plus-personne.html?cm_mmc=Acqui_MNR-_-NO-_-WelcomeMedia-_-edito&from=wm&at_medium=email&at_emailtype=acquisition&at_campaign=NLWelcoming&at_creation=articles_gratuits

Réintégration des non-vaccinés : « Si on n’oblige plus les soignants, on n’oblige plus personne »

La Haute Autorité de Santé préconise la levée de l’obligation vaccinale des personnels soignants contre le Covid, une décision suivie par François Braun.

L’obligation vaccinale pour les soignants pourrait toucher à sa fin. La Haute Autorité de Santé (HAS) a recommandé jeudi 30 mars de « lever l’obligation de vaccination » contre le Covid [pour les soignants](#). Dans la foulée, le ministre de la Santé, François Braun, a déclaré à l’AFP qu’il « suivra cet avis » et se positionnera en faveur d’une réintégration des soignants non vaccinés. Suspendus depuis dix-huit mois, ceux-ci pourraient donc bientôt pouvoir revenir travailler. « Je suivrai l’avis de cette autorité scientifique », a réagi François Braun, promettant de « concerter les fédérations hospitalières et les ordres des professions de santé pour définir les modalités de mise en œuvre » de cette décision, qui fera « rapidement » l’objet d’un décret. Longtemps appelée de leurs vœux par LFI et le RN, ainsi que par une grande partie du personnel soignant, cette décision ne fait pourtant pas encore l’unanimité.

La vaccination reste fortement recommandée

« L’hôpital a-t-il besoin de soignants qui ne croient pas à la médecine, voire sont complotistes ? », interroge ainsi le directeur général de l’hôpital européen de Marseille, Philippe Blua, sur Twitter. Selon lui, la réintégration des soignants non vaccinés « serait un mauvais signal envers l’immense majorité qui a fait son devoir ».

Commentaire : refuser un vaccin très peu efficace n’est pas un manque de croyance en la médecine et encore moins de complotisme ; c’est un certain entendement nécessaire à l’obtention d’une meilleure vision de la médecine ; Monsieur Philippe Blua est un ayatollah du tout vaccin !

Pour certains soignants, cette mesure pourrait aussi être dangereuse pour les patients. « On est en contact direct avec les patients. Or on peut être porteur sain, avoir le virus mais ne même pas être au courant », regrette Anne (le prénom a été changé), infirmière dans un hôpital des Bouches-du-Rhône.

Commentaire : chacun sait aujourd’hui que la vaccination anti covid ne limite en rien la contagion ; que l’infirmière soit vaccinée ou pas n’augmente pas le risque du patient !

Une décision qui arrive d’autant plus « comme un cheveu sur la soupe » que les chiffres du Covid repartent à la hausse depuis le début du mois de mars. La semaine dernière, les taux d’incidence et de positivité « continuaient à augmenter, tout en restant à des niveaux bas », selon le dernier bilan de Santé publique France, qui faisait état de 55 088 nouveaux cas confirmés, contre 47 626 la semaine d’avant.

Commentaire : les taux d’incidence et de positivité ne sont pas significatifs puisqu’ils dépendent de la proportion de tests réalisés ; seuls les taux de mortalité sont réalistes, or, ceux-ci sont stables et aucunement alarmants !

Si le gouvernement lève l'obligation vaccinale, le président de la Fédération hospitalière de France, Arnaud Robinet, s'interroge sur [Franceinfo](#) sur les conditions de la réintégration, notamment en termes de cohésion d'équipe.

Commentaire : Monsieur Arnaud Robinet soulève un réel problème possible qui est du à la mauvaise décision initiale de suspendre certains soignants.

La Fédération hospitalière de France « prend acte » de l'avis de la Haute Autorité de Santé car « la situation du printemps 2023 n'est plus celle de 2021, en particulier au regard de l'évolution de la pandémie », reconnaît-elle dans un communiqué. Pour autant, elle appelle à la prudence et assure qu'une levée de l'obligation ne signifie pas la fin de l'épidémie. « La vaccination reste fortement recommandée, et les vaccins demeurent efficaces. Un retour de l'obligation vaccinale reste bien entendu possible si un variant agressif venait à apparaître. »

Commentaire : Il est faux de prétendre que les vaccins anti covid sont efficaces !

La crainte d'une remise en cause de la vaccination

De son côté, [Mathias Wargon, chef de service à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis](#), s'inquiète auprès de « l'Obs » que cette recommandation de la HAS ne soit interprétée comme « un message envoyé aux antivax » :

Car au-delà de la fin de vaccination obligatoire contre le Covid, l'autorité de santé prône également la fin de la vaccination obligatoire contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) pour les soignants.

« Céder sur le Covid est un symbole », regrette Mathias Wargon.

Commentaire : C'est l'interdiction d'exercer des personnels soignants non vaccinés qui a été une très mauvaise décision et qu'il faut regretter d'autant plus que la vaccination anti covid s'est révélée particulièrement inefficace. Il ne s'agit pas de « céder » comme le dit Mathias Wargon mais au contraire de corriger une erreur et de faire enfin preuve d'entendement comme l'ont fait bien avant nous nombre de pays européens.

A l'heure actuelle, le nombre exact de soignants non vaccinés n'est pas connu. Les derniers chiffres officiels datent de juillet 2022 : le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, affirmait alors que 600 infirmiers et 75 médecins et pharmaciens étaient suspendus. La Fédération hospitalière de France (FHF) indiquait en novembre 2022 qu'« environ 4 000 professionnels » étaient suspendus. De son côté, le ministère a assuré jeudi que la proportion d'agents hospitaliers encore concernés se situait « autour de 0,3 % ».

Commentaire : il est probable que le nombre de suspendus avoisine 12.000 soignants, bien plus que l'affirmation mensongère d'Olivier Véran ; il est vraisemblable qu'une grande partie de ces suspendus ne reviennent pas exercer car ayant du chercher un autre moyen de survivre !

Par [M.O.](#) Le 31 mars 2023